

LE BÉNY-BOCAGE

Le mot du maire-délégué

A peine partagions nous la galette que voici déjà arrivée l'année 2025...

Rythmée par les rencontres, les échanges, les réunions, et les travaux, 2024 a été l'année de validation de nombreux dossiers sur la commune déléguée du Bény-Bocage.

Les travaux de la chaudière bois déchiqueté commenceront d'ici l'automne. Ils devront s'articuler avec ceux de l'aménagement de la rue de la 11^{ème} DBB, et du Chanoine Cochard, de la place des Randonneurs, place de la Mairie, place du Presbytère et de l'espace devant la médiathèque et du city stade. Il nous faudra travailler par tranche pour limiter les désagréments occasionnés par ces travaux et coordonner les chantiers avec les autres opérateurs (le syndicat d'eau, le SDEC Energie).



Sandrine LEPETIT

Nous devons faire preuve de patience le temps du chantier, avant de pouvoir profiter de ces nouveaux aménagements où les espaces verts et la valorisation du patrimoine local ont été les fils conducteurs de nos réflexions.

Nous espérons aussi que les travaux de réhabilitation du centre de loisirs, anciennement école maternelle, pourront démarrer cette année. Un maître d'œuvre a été retenu pour affiner les plans et l'enveloppe nécessaire. Mais comme vous l'entendez certainement, l'Etat demande un effort important aux collectivités. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires (l'Etat, la Région le Département, la CAF...) à qui nous avons présenté ces dossiers et qui reconnaissent l'intérêt de ces travaux.

Tous ces projets répondent à un besoin de notre territoire.

Chaque décision prise en conseil municipal l'est dans l'intérêt de nos habitants, de nos enfants, de nos entreprises. Nous avons la responsabilité de maintenir des services de proximité qui rendent attractive notre commune.

Je remercie tous les agents de Souleuvre en Bocage, qu'ils soient au service scolaire, espaces verts, bâtiments, ou administratif. Ils oeuvrent chaque jour à vos côtés pour maintenir notre commune accueillante.

Un grand merci également à toutes nos associations qui font vivre notre territoire rural.

En cette période où des efforts sont demandés à chacun d'entre nous, où la guerre frappe toujours plus dans le monde, où les libertés individuelles sont remises en cause, ne nous laissons pas rattraper par la morosité. Maintenant plus qu'hier, faisons preuve de solidarité, de tolérance et profitons des petits plaisirs de la vie, auprès de nos proches.

Je vous souhaite une belle année 2025, qu'elle vous apporte réconfort, confiance et une bonne santé à vous et votre entourage.

Sandrine LEPETIT

Etat civil 1924

NAISSANCES 1924

BRISON Roger le 08/01/1924
LEPLANQUOIS Lucien le 02/02/1924
BLIN Henri le 17/02/1924
BARBOT Denise le 17/02/1924
DELAUNAY Gérard le 23/02/1924
HAMEL Marcel le 28/02/1924
BARON Pierre le 01/03/1924

DUCHEMIN Yvonne le 10/03/1924
BOUILLON Denise le 28/04/1924
LEPAINTEUR Marcel le 01/05/1924
BOURREE Pierre le 09/06/1924
MAUGEAIS Françoise le 23/06/1924
MARIN Madeleine le 30/06/1924
DOUBLET Odette le 28/07/1924

BRISON Madeleine le 11/08/1924
HALLOT Marie-Louise le 28/09/1924
HAMEL Raymonde le 29/10/1924
CONARD Roger le 15/11/1924
NATIVELE André le 28/12/1924

DECES 1924

LEMAINE Victor le 19/01/1924
JAMES Juliette le 06/02/1924
LOUVEL Emile le 28/02/1924
LEPLANQUOIS Lucien le 02/03/1924
LAVIGNE Louise le 30/04/1924
LEPAREUR Zénaïde le 07/06/1924
BRISON Madeleine le 22/08/1924
HALLOT Louis le 02/09/1924
DESMORTREUX Théodore le 21/09/1924
LOUVEL Marie le 28/09/1924
ROGUE Prosper le 29/09/1924
FAY Albertine le 21/12/1924

MARIAGES 1924

PAGET Marcel et AUVRAY Georgette le 05/01/1924
AMELINE Constant et HEREL Constance le 04/08/1924
SAVEY Eugène et HUARD Louise le 30/08/1924
HALLOT Léon et BRIERE Eugénie le 10/11/1924

Etat civil 2024

NAISSANCE 2024

MANTEZ Maël né le 05/03/2024
GUERIN Jeanne née le 30/04/2024
HELAINÉ Léo né le 08/05/2024
DULONG GUEYDAN Maël né le 04/09/2024
DUBOSQ Alice née le 02/10/2024

MARIAGE 2024

MICHEL Marc et FIQUET Angélique le 24/02/2024
MALHERE Brayane et GILETTE Justine le 06/07/2024
COURTY Matéo et LÉBOUCHER Erika le 10/08/2024
PETIT Guillaume et KRASUTSKA Svitlana le 12/10/2024
VIGNE Grégory et FAGNENT Maryne le 12/10/2024
MOUNIER Bruno et GUENOT Jennifer le 28/10/2024

DECES 2024

ORENGO René le 10/12/2023
LECOFFRE Hubert le 29/12/2023
RAISON née CAYEN Janine le 02/01/2024
PLOURDEAU Gérard le 16/01/2024
RENAULT née CAILLY Arlette le 16/01/2024
LETAINTURIER Joël le 25/01/2024
TAFFLE Marc le 13/04/2024

AUMONT née JULIENNE Thérèse le 16/06/2024
PARIS Claude le 09/07/2024
MAUDUIT Léonce le 26/09/2024
AUVRAY Mickaël le 31/10/2024
LEMPERIERE René le 05/11/2024
ROGER Jean-Yves le 15/11/2024

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE COMMERÇANTE

Depuis le 1er octobre, Christelle vous accueille dans sa boutique « Cricri boutique ».

Ouverte du mardi au samedi, elle vous propose vêtements neufs et d'occasion pour bébés, enfants et adultes, hommes et femmes, articles de décoration, idées cadeaux.

Il est également possible d'y faire faire vos retouches de couture.

Alors n'hésitez pas à venir pousser la porte de la boutique et à soutenir le commerce local !



L' AVEZ-VOUS VU ? « Bény Autrefois »

Après avoir collecté les photos de notre commune au temps des chevaux et des sabots de bois, et avoir demandé aux élèves du lycée professionnel Jules Verne de Mondeville de concevoir et fabriquer les pupitres en acier Corten, il était temps d'installer les pupitres dans le bourg.

La moitié des supports et photographies est aujourd'hui visible sur la place du Docteur Maugeais et sous la halle ainsi que sur la place de la mairie.

Les derniers pupitres plus récemment livrés continuent de patiner pour obtenir cette couleur « effet rouille » qui se fond dans le paysage.



RAPPEL DES RÈGLES DU VIVRE ENSEMBLE :

- Je ramasse les crottes de mon chien même sur les pelouses
- Je m'assure que mes animaux sont identifiés et mes chats stérilisés pour éviter la prolifération
- Je ne me stationne pas sur les bandes jaunes ni sur les trottoirs même pour quelques minutes (passible d'une contravention !)
- Je vérifie lorsque je me stationne que je ne gêne pas les manœuvres des autres véhicules. Je ne bloque pas les autres véhicules.
- Je ne fais pas de feu dans mon jardin, cette pratique est strictement interdite.
- Je veille à bien trier mes déchets et à utiliser uniquement les sacs mis à disposition par la Mairie (jaunes et transparents).

TRAVAUX 2024

Nouvelle borne de recharge pour voitures électriques

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées par le SDEC Energie du Calvados devant la salle des fêtes du Béný-Bocage.

Elles viennent compléter celles déjà présentes à la Ferronière et à côté du presbytère



Installation de nouveaux poteaux incendie

Afin de garantir la sécurité des habitations et simplifier l'intervention des secours, plusieurs nouveaux poteaux incendies ont été installés répondant aux normes et besoins en débits demandés par le SDIS 14.



Travaux de voirie

Chaque année, la commune définit des priorités pour maintenir un réseau routier communal de bonne qualité. En 2024, des travaux d'élargissement et de réfection ont été réalisés rue des Bouvreuils et route du Hamel Pin.

Une purge et la réfection de la chaussée ont également été réalisées sur la route du Pont d'Eloy.

Pour simplifier à terme la localisation des habitations aux secours et aux livreurs, un travail avait été engagé en 2023 pour redéfinir l'adressage sur toute la commune de Souleuvre en Bocage. Ce travail s'est conclu par la pose de panneaux et la distribution des numéros en 2024.

La commune déléguée du Béný-Bocage avait déjà partiellement numéroté ses rues il y a plusieurs années, aujourd'hui, toutes les habitations sont identifiées par un numéro et un nom de rue unique sur Souleuvre en Bocage.

Travaux sur les bâtiments communaux

De nombreux travaux de couvertures ont été menés sur les bâtiments de la commune du Béný-Bocage : remaniage de la Halle, réfection de la couverture des anciens bâtiments de l'Agence routière départementale, couverture de la sacristie de l'Eglise, réparations suite à la tempête de la couverture du presbytère.

Dans la salle des fêtes, toutes les tables de travail inox de la cuisine ont été remplacées, la porte de secours en bois a également été changée.



Acquisition foncière

En vue d'aménager un nouveau lotissement dans la commune et ainsi accueillir de nouvelles familles, la commune a signé un compromis de vente pour une parcelle située derrière le bâtiment de la Poste.

Ce projet est également une opportunité pour permettre de relier les équipements scolaires, la médiathèque, le centre de loisirs, et les services administratifs grâce à des accès piétonniers sécurisés.



Cimetière : Extension de l'espace Columbarium

Six cases supplémentaires sont venues compléter les espaces existants afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes des familles de la commune.



LES COMMEMORATIONS

Sainte Barbe des pompiers

Comme chaque année, le chef de centre de secours du Bény-Bocage et l'amicale des pompiers invitent les élus à participer à la commémoration de leur Sainte Patronne, la Sainte Barbe.

Cette cérémonie est l'occasion de faire un bilan de l'activité de l'année et de remercier les pompiers de notre commune qui donnent de leur temps au service de la population.

Il est à noter que de nouvelles recrues sont toujours recherchées pour renforcer les équipes.



Sainte Geneviève des gendarmes

Depuis la crise sanitaire de 2020, les gendarmes n'avaient plus eu l'occasion de célébrer leur Sainte Patronne, la Sainte Geneviève. En réponse à l'invitation du commandant de Compagnie de Vire et de l'adjudante Lecuirot, la commune du Bény-Bocage a répondu favorablement à cette sollicitation. Ce fut l'occasion de remercier l'équipe en place dans notre gendarmerie.

A noter que à la suite des annonces du Président Macron, une brigade mobile devrait renforcer les rangs dans les mois à venir. Des échanges sont en cours avec la gendarmerie pour convenir des modalités d'accueil et de service.

Commémorations du 80^{ème} 27 et 28 juillet

Des sourires, du soleil, et de la fraternité, voici comment nous pourrions résumer ces deux journées de célébrations qui furent l'occasion d'accueillir les délégations polonaises et autrichiennes avec lesquelles nous sommes jumelées.

La commune du Bény-Bocage a profité de l'évènement pour remettre sur roues la Jeep de pompiers et sa moto-pompe dont elle est propriétaire. Un grand merci à Pascal Leplanois, qui a fait preuve de patience et persévérance pour la remettre en service.

Après les temps de recueillement et les discours des officiels, notamment au cimetière de Saint Charles de Percy et devant le monument aux déportés et fusillés de Montchamp, les habitants étaient invités participer aux festivités avec le tir d'un magnifique feu d'artifice derrière l'école Arc en Ciel qui est venu conclure une journée forte en émotions.

LES VŒUX

Le conseil communal a souhaité renouer avec les traditions en invitant les habitants du Bény-Bocage à venir partager la galette à l'occasion des vœux de début d'année.

Force est de constater, vue la participation, que cet évènement manquait dans la vie communale puisque nous étions plus de 200 personnes réunies dans la salle des fêtes.

Donc c'est sans hésitation que nous le renouvellerons en 2025, le dimanche 26 janvier. Vous avez dû recevoir une invitation dans vos boîtes aux lettres, le cas échéant n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie déléguée.



ICI COMMENCE LA MER

Face aux incivilités de quelques personnes qui jettent leurs déchets dans la nature, et pour sensibiliser au parcours de ces déchets qui tombent parfois dans les évacuations d'eaux pluviales, le conseil communal a proposé un après-midi de sensibilisation à la bonne gestion des déchets.

Tous les enfants du centre de loisirs et une quinzaine d'habitants étaient réunis dans la salle des mariages le mercredi 15 mai pour écouter le rappel des consignes de tri par l'animatrice du SEROC (syndicat de traitement des déchets de notre territoire) venue pour l'occasion. Nombreuses furent les questions des participants et les idées reçues qui nous amènent parfois à faire quelques erreurs dans le tri de nos déchets.

Vint ensuite la collecte des débris dispersés dans le bourg et notamment les nombreux mégots jetés sur les trottoirs...

Et pour terminer cet après-midi conviviale, et sensibiliser le plus grand nombre de personnes qui se baladent dans notre commune, nous avons marqué à la peinture sur les lieux de passages, ce message symbolique qui vise à éveiller au respect de notre territoire : ICI COMMENCE LA MER, NE RIEN JETER.



Décorations du bourg du Bény-Bocage

Comme tous les ans élus et habitants de la commune se réunissent et mettent leur imagination à contribution pour mettre en lumière et égayer le bourg pendant les fêtes.

Année après année, la commune acquière de nouveaux motifs/ guirlandes lumineux pour le plaisir des petits et des grands.



Les prochains rendez-vous de la commune déléguée :

Les vœux et galette des rois : dimanche 26 janvier 2025,
14h30 à la salle des fêtes

La fête de la musique : Bény Bocage (lieu à préciser)

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

A VOS AGENDAS !

17-01-25 : assemblée générale

2/02/25 : tripes à la salle des fêtes

30/03/25 : vide grenier dans le Bourg

26/04/25 : journée pêche à Romesnil

12/10/25 : repas du comité dans la salle des fêtes

30/11/25 : Téléthon, repas dans la salle des fêtes

7/12/25 : marché de Noël dans la salle des fêtes

L'ÂGE D'OR FÊTE LES VACANCES D'ÉTÉ



À cette occasion, l'association a offert un repas froid préparé par le charcutier de notre commune, M. Helaine et son équipe, à tous les adhérents. 36 membres étaient présents, dont 3 nouveaux inscrits ce jour-là.

Ce fut de beaux moments de partage.

A 14 heures, un loto a eu lieu et a rencontré un grand succès. Sans échange financier, il était exclusivement destiné aux adhérents.

Les lots ont été offerts par plusieurs commerçants que nous remercions chaleureusement.

Je tiens à remercier tous nos bénévoles qui s'investissent pour le bien-être de nos aînés

Merci également à notre commune pour la subvention accordée à notre association.

MAISON DE LA NATURE ET DE LA PIERRE SÈCHE



"Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?

Dans la nature, en hiver, il n'y a presque plus d'insectes disponibles car ils passent la saison froide sous forme d'œufs, de larves ou d'adultes bien dissimulés à l'abri dans la terre ou les écorces d'arbres. Les oiseaux deviennent donc principalement granivores à cette époque. Ils consomment des graines sur les plantes sauvages : chardon, cardère, graminées, plantain, ortie... On observe aussi des bandes de linottes, verdiers et chardonnerets qui picorent sur le sol à la recherche des graines minuscules de mourons, spergule, plantain, renouée...

Lorsque ces milieux ensauvagés ont été débroussaillés, les oiseaux ne trouvent plus assez de nourriture pour pouvoir passer l'hiver et il est alors

important de leur en proposer dans des mangeoires.

Vous pouvez disposer des graines de tournesol dans plusieurs mangeoires. Cela évite de concentrer les oiseaux au même endroit et de propager les maladies. Pensez à nettoyer et désinfecter régulièrement les mangeoires (solution de javel diluée en trempage puis séchage).

Évitez autant que possible les boules de graisse du commerce car elles contiennent des huiles végétales non locales dont la production n'est pas respectueuse de l'environnement et de l'humain. Si vous trouvez des boules dont la composition est correcte, pensez à retirer le filet.

Vous avez un potager ? Faites pousser des tournesols et des cardères ! Les oiseaux viendront manger directement sur les inflorescences.

Vous avez de la place pour laisser un espace sauvage dans votre jardin ? C'est encore mieux ! Les oiseaux savent parfaitement où trouver leur nourriture lorsqu'on laisse pousser les plantes du milieu naturel. Dans ce cas, il suffit de faucher l'herbe tous les deux ans à la fin du printemps sur la surface que vous avez déterminée. Vous aurez en plus la surprise de voir apparaître de nouvelles plantes chaque année. Contactez-nous pour les identifier !"



ARC-EN-CIEL

ARC-EN-CIEL

Direction : Mme MARGUERITTE Marie
(en décharge le vendredi pour recevoir les familles)

Horaires scolaires :
9h/12h - 13h45/16h45

Accueil périscolaires :
7h30/8h50
12h00/13h35 (repas fournis par le collège)
16h45/18h30

Répartition des classes (106 élèves) :

- ◆ PS/MS : 27 élèves accueillis par Mme Vaucquelin, enseignante et Mme MARTIN, agent de Soulevre en Bocage
- ◆ GS/CP : 22 élèves accueillis par Mme LAUNAY, enseignante et Mme CARVILLE, agent de Soulevre en Bocage
- ◆ CE1/CE2 : 20 élèves accueillis par Mme MARGUERITTE
- ◆ CE2/CM1 : 17 élèves accueillis par Mme YON
- ◆ CM1/CM2 : 20 élèves accueillis par Mme GIRARD

La commune de Soulevre en Bocage a la compétence scolaire et à ce titre, elle est chargée d'organiser l'accueil des enfants sur les temps périscolaires.

Le projet éducatif local qui a été construit et voté par les élus permet de définir les grands enjeux, les objectifs et les actions que la commune souhaite mettre en œuvre pour assurer l'épanouissement des enfants de notre territoire. Il a été reconduit pour la période 2024/2027.

C'est dans ce contexte, que depuis plusieurs mois, des évolutions ont été mises en œuvre dans l'école Arc en Ciel :

- ☞ Travail avec le collège pour proposer des repas de qualité en privilégiant un approvisionnement local
- ☞ Mise en place du goûter partagé fourni par la commune à partir de produits commandés chez les producteurs et commerçants locaux
- ☞ Adaptation des espaces de loisirs pour que les enfants puissent participer à des activités qui correspondent à leur âge et qui participent à leurs besoins : atelier bricolage, théâtre, échecs, activités sportives, coin lecture, espace détente...

Des thèmes sont proposés à chaque période : jeux olympiques, voyage à travers le monde, octobre rose, décoration des tables du repas des aînés de Bény, semaine du cirque, Noël...

Nous pouvons compter sur une équipe très engagée et bienveillante pour accompagner les enfants dans leur éveil.

Gaëtan, Solène, Margot, Nadège, Karine et Janick, agents de la commune, travaillent au quotidien auprès d'eux, et sont à leur écoute pour leur offrir un espace sécurisant, où la parole de l'enfant est entendue, et où on apprend à vivre ensemble en respectant les différences des autres.

Une attention particulière est portée pour que ces actions aient un lien avec le projet d'école et les actions conduites par les enseignantes. La commune souhaite permettre une **continuité éducative entre les différents temps de la journée de l'enfant**.

La commune est également responsable de l'entretien des locaux. Cette année, un effort a été porté à l'aménagement des espaces extérieurs, pour que le jardin devienne un espace adapté pour faire « Classe dehors » comme le préconise l'éducation nationale. Des tables ont été installées, et des arbres plantés avec le soutien des services espaces verts. La cabane en osier plantée l'an dernier prend forme et devient un espace pour les enfants qui s'y retrouvent et inventent le monde de demain !

Cette fin d'année a été marquée par la semaine « Cirque ». Ce projet porté par l'équipe enseignante a permis de banaliser une semaine de novembre, où les enfants ont pu répéter, s'entraîner grâce à des professionnels de la « Compagnie du gros nez rouge » et se représenter dans un chapiteau installé derrière le gymnase.



Octobre Rose

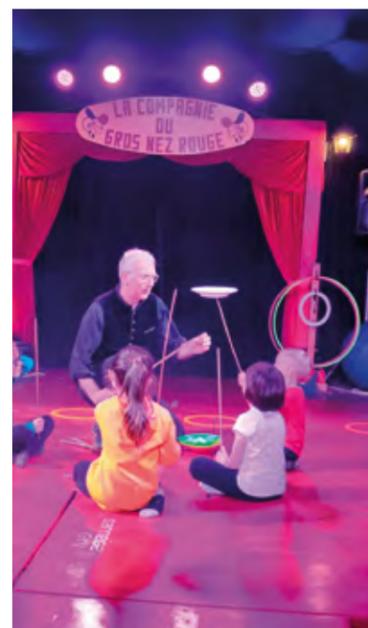
L'Association des Parents d'Elèves (APE « Les culottes courtes ») de l'école Arc-en-ciel de Bény-Bocage met en place des actions pour récolter de l'argent et ainsi financer des projets scolaires mis en place par les enseignants comme la venue du cirque de « La compagnie du gros nez rouge » cette année !

Certaines actions ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir :

- » bourse aux jouets (16 novembre)
- » vente de pizzas et de boissons pendant le spectacle de cirque (29 novembre)
- » vente de chocolats et de biscuits (décembre)
- » vente de gâteaux et de boissons au marché de Noël de l'école (17 décembre)
- » soirée dansante (15 mars 2025)
- » chasse aux œufs (27 avril 2025)



LA COMPAGNIE DU GROS NEZ ROUGE
école de cirque, spectacles et animations



LA COUR DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL ENNEIGÉE
NOVEMBRE 2024

